



**Communiqué de presse**  
**25 novembre 2015**

## 89<sup>ème</sup> Congrès de la CSD à Beaune : un événement classé grand cru

Le 89<sup>ème</sup> Congrès de la CSD s'est tenu les 20 et 21 novembre 2015 dans la prestigieuse ville de Beaune, réunissant plus de 400 participants, venant de toute la France, ses DOM TOM et de l'étranger. Carton plein pour cette édition bourguignonne qui a réussi à allier travail, débats, rencontres et convivialité, tout en gardant en ligne de mire son objectif de transmettre aux adhérents les clés pour répondre de manière concrète aux bouleversements économiques annoncés dans les entreprises les prochaines années.

L'événement a rassemblé des invités d'honneur, émissaires de trois piliers ministériels du gouvernement, avec Anne Debar, Sous-Directrice des transports routiers de la DGITM (*Ministère du Transport*), Laurent Michel, Directeur Général de la DGEC (*Ministère de l'Ecologie*) et Patrice Renault-Sablonière, Médiateur national (*Ministère de l'Economie*). Les représentants de la Mairie de Paris étaient également présents, tout comme ceux de la FNTR, l'UFT, L'UNOSTRA, la CNM, l'AFTRAL, la FEDESFI, et le CNR. Leur fidélité aux différentes éditions du congrès démontre l'implication des interlocuteurs de la CSD, qui a su tisser au fil des années de solides relations de confiance.

Le Président Yannick Collen a ouvert l'édition 2015 avec les mots évocateurs suivants : « *S'engager pour demain !* », tel est le thème de notre 89<sup>ème</sup> Congrès. *S'engager, c'est le propre d'une entreprise et cela doit être aussi le propre d'un syndicat professionnel ! S'engager pour demain, c'est prendre la décision d'avancer et c'est aussi promettre ! Nous allons vous donner les clés d'un véritablement engagement.* ». Le ton est donné. Durant près de 2 jours et avec les interventions de 23 experts, les congressistes ont pu participer à des tables rondes dont les sujets reflétaient la réalité du terrain, pour que chacun puisse repartir avec des idées pour évoluer.

Alain Vidalies, ministre de tutelle, retenu par un agenda très contraint, a tenu à faire passer un message de soutien en son nom aux chefs d'entreprises de déménagement, par la voix de Anne Debar : « *Je tiens à vous témoigner de tout mon intérêt pour votre secteur d'importance pour nombre d'acteurs* » [...] Concernant la lutte contre le travail illégal : « *C'est un phénomène qui vous préoccupe à juste titre. [...] C'est un thème que nous suivons tout particulièrement et je souhaite qu'une initiative publique puisse être prise rapidement sur ce dossier stratégique pour l'avenir de nos entreprises. Il est essentiel que les règles communes soient respectées et appliquée avec fermeté. Il n'est pas acceptable que le travail illégal, quelque soit sa forme, détruise des emplois et menace la pérennité de vos entreprises qui respectent la réglementation. Il est indispensable de maintenir la mobilisation de tous les signataires, l'Etat s'y engage. [...] Je souhaiterai, avec l'ensemble des services de la DGITM, saluer la qualité des échanges que nous avons pu avoir avec votre organisation. [...] Je soulignerai la mobilisation et la capacité de votre organisation à soutenir ses adhérents.* »

L'évènement s'est achevé par un discours de clôture engagé et fédérateur du Président Yannick Collen : « *Il faut croire aux valeurs de la République pour continuer toujours et encore à défendre la profession avec force et conviction. [...] Aujourd'hui, n'en déplaise à certains, notre Chambre Syndicale reste forte, pleine d'ambition pour son avenir au sein de la CNM. [...] Nous sommes de tous les combats et nos ambitions sont immenses !* »

Le plus grand rassemblement de la Profession a également tenu ses promesses en termes de synergie et de festivité. Côté réseau, les professionnels et les 32 fournisseurs ont pu renforcer leurs liens en participant au rendez-vous désormais incontournable qu'est l'Exposition des Partenaires, permettant de favoriser les échanges entre acteurs du déménagement. Côté convivialité, l'exceptionnelle soirée de gala organisée aux Hospices de Beaune privatisées pour l'occasion, restera un formidable souvenir gravé dans l'histoire de la Chambre Syndicale du Déménagement et dans la mémoire des adhérents, tant par la magie du lieu que par la jovialité remarquable des participants.

### Contact presse

Varùna LIUTKUS - 01 49 88 61 40  
[communication@cسدeménagement.fr](mailto:communication@cسدeménagement.fr)

---

#### A propos de la Chambre Syndicale du Déménagement

Créée en 1890, la Chambre Syndicale du Déménagement est l'organisation professionnelle en France représentative des métiers de la mobilité : le déménagement des particuliers et des collaborateurs, le déménagement international, le transfert d'entreprises et de collectivités, le garde-meubles, le self-stockage et l'archivage. Notre syndicat de défense des entreprises françaises de déménagement et activités connexes est l'organisation leader du secteur, reconnue par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Véritable porte-parole de la Profession se mobilisant pour défendre les intérêts de tous ses adhérents, elle représente 750 entreprises sur les 1300 existantes du secteur.

La CSD est membre fondateur de la Confédération Nationale de la Mobilité. 

[www.cسدeménagement.fr](http://www.cسدeménagement.fr), le site institutionnel de la CSD

[www.demenager-pratique.com](http://www.demenager-pratique.com), le site de la CSD dédié au grand public